

Compte de résultat Consolidé

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	58 680	36 359
Autres produits d'exploitation	794	13 816
Achats consommés	21 524	14 212
Charges de personnel	20 840	12 427
Autres charges d'exploitations	9 739	6 521
Impôts et taxes	980	807
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 122	3 349
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	3 268	12 859
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	3 268	12 859
Produits et charges financières	-331	-522
Produits et charges exceptionnelles	895	2 541
Impôts sur les résultats	762	2 568
Résultat net des entités intégrées	3 070	12 310
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence	-99	
Résultat net d'ensemble consolidé	2 971	12 310
Intérêts minoritaires	1 113	4 655
Résultat net (Part du groupe)	1 859	7 654
Résultat par action	743,41	3 061,60
Résultat dilué par action	743,41	3 061,60

LES PRODUITS PAUL BOCUSE
Société par actions simplifiée
Capital social : 40 000 euros
Siège social : 18, Avenue Félix Faure
69007 LYON
971 507 215 RCS LYON

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers associés,

Nous vous sollicitons, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous présenter les communications prescrites par les textes en vigueur et vous demander, notamment, d'approuver les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Notre société, avec les sociétés qu'elle contrôle, dépasse les seuils exprimés par l'article R.233-16 du Code de commerce, et est astreinte, en conséquence, à établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport sur la gestion du Groupe, conformément aux dispositions des articles L.233-16 et L.233-17 du Code de commerce.

En application des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce, nous présentons ci-après les comptes consolidés établis par la société, qui concernent l'exercice clos le **31 décembre 2022**.

DEROULEMENT DE L'EXERCICE ECOULE

- Comparaison des résultats consolidés (en K€)

	Exercice écoulé	Exercice (n-1)
Chiffre d'affaires	58 680 €	36 359 €
Résultat d'exploitation	3 268 €	12 859 €
Résultat financier	- 331 €	- 522 €
Résultat de l'ensemble consolidé	2 971 €	12 309 €
Résultat de l'ensemble consolidé hors groupe	1 113 €	4 655 €

- Marche du Groupe

Le chiffre d'affaires est nette augmentation au cours de l'exercice qui n'a pas été marqué comme par le passé par les fermetures administratives dont certaines de nos filiales ont fait l'objet. Il s'élève à 58 980 K€ à la clôture de l'exercice écoulé, contre 36 359 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, quant à elles, atteignent 56 205 K€ à la clôture de l'exercice écoulé, contre 37 316 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 3 268 K€ à la clôture de l'exercice écoulé contre 12 859 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

- Recherche et développement

La société ou ses filiales n'ont pas engagé de travaux de recherche et développement donnant lieu à crédit d'impôt.

- Evènements significatifs survenue depuis la fin de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenue depuis le début de l'exercice en cours.

- Evolution prévisible du Groupe

Notre groupe poursuit son activité et son développement sans changement.

CONCLUSION

Nous vous invitons à exprimer votre approbation sur les comptes consolidés ci-dessus par l'adoption de la décision qui vous sera soumise.

Le Président,
Jerome BOCUSE

DocuSigned by:

62EF177B6ABD458...

Annexe : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est constitué de 15 sociétés et de 4 sous-groupes:

- Sas Produits Paul Bocuse, tête de groupe
- SCI Ouest Immobilier
- SCI Murs du Nord
- SCI Fleurs de Poncet
- SCI Fleurs de Villon
- SCI Fleurs des Brotteaux
- SCI Saône Immo
- SCI Fleurs des Docks
- SCI Fleurs d’Albertville
- SCI Fleurs d’Albigny
- SCI Fleurs de Chaponost
- SCI Fleurs du Levant
- SAS Foodessence Investissement
- Sas PB Conseils
- SCI Fleurs de Brignais
- SAS Bocuse Edition
- Sous-groupe POL Développement
- Sous-groupe Express Développement
- Sous-groupe BCM Invest
- Sous-groupe CG Développement

Le périmètre de consolidation du sous-groupe POL Développement est constitué de 10 sociétés :

- Sas POL Développement
- Sas Brasserie du Nord
- Sas Brasserie du Sud
- Sas Brasserie de l’Est
- Sas Brasserie de l’Ouest
- Sas Restaurant Fond Rose
- Sas Brasserie Lumière – Restaurant Marguerite
- Sas Nord Sud Production
- Sas Comptoir de l’Est
- Sas Brasserie des Lumières – Stade

Le périmètre de consolidation du sous-groupe Express Développement est constitué de 3 sociétés :

- Sas Express Développement
- Sarl Ouest Express Villefranche
- Sarl Rendez-vous The Village

Le périmètre de consolidation du sous-groupe BCM Invest est constitué de 4 sociétés :

- Sas BCM Invest
- Sas IRMA
- Sas hôtel des Muses
- Fleurs des Muses

Le périmètre de consolidation du sous-groupe CG Développement est constitué de 4 sociétés :

- Sas CG Développement
- Sas C Gastronomie
- Sas C Gastronomie Limonest
- Sas C Gastronomie St Julien
- SARL LG'B

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:
Serone Boense
62EF177B6ABD458...

Bilan Consolidé

En K€

Actif	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	35 200	34 876
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	31 812	31 602
Immobilisations corporelles	26 335	30 972
Immobilisations financières	3 282	3 032
Titres mis en équivalence	178	
Actif immobilisé	64 994	68 881
Stocks et en-cours	1 272	1 115
Clients et comptes rattachés	8 573	4 479
Autres créances et comptes de régularisation (4)	6 198	4 255
Valeurs mobilières de placement	2 136	2 129
Disponibilités	13 734	15 993
Actif circulant	31 913	27 971

Total Actif	96 907	96 852
--------------------	---------------	---------------

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capital (1)	40	40
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	18 791	16 981
Autres (3)	15	37
Capitaux propres - Part du groupe	18 846	17 058
Intérêts minoritaires	15 341	14 474
Provisions	699	566
Emprunts et dettes financières	31 972	38 708
Fournisseurs et comptes rattachés	10 426	6 547
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	19 623	19 500
Dettes	62 021	64 755

Total Passif	96 907	96 852
---------------------	---------------	---------------

(1) De l'entité mère consolidante		
(2) Dont résultat net de l'exercice	1 859	7 654
(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)		
(4) Dont impôts différés actifs	176	156
(5) Dont impôts différés passifs	115	68

**ANNEXE
DES
COMPTES CONSOLIDES**

Annexe des comptes consolidés au 31/12/2022

Groupe PRODUITS PAUL BOCUSE

I. PREALABLE

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2019, la société Produits Paul Bocuse est tenue d'établir une consolidation légale. Cette consolidation intègre quatre sous-groupes, dont celui de POL DEVELOPPEMENT qui établit une consolidation depuis 2015.

Date de clôture des comptes consolidés

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux établis en euros et arrêtés au 31 décembre 2022 en accord avec les principes comptables retenus par le groupe.

Cette consolidation couvre la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, soit une durée de 12 mois pour toutes les sociétés consolidées à l'exception des sociétés entrées en cours d'exercice.

Les comptes consolidés donnés en comparatif couvrent la période 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les chiffres de la présente annexe sont exprimés en K€.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 présentent les caractéristiques suivantes :

- Total bilan = 96 907 k€
- Résultat net = 2 971 k€

Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice, la société EXPRESS DEVELOPPEMENT a absorbé la société OUEST EXPRESS CONFLUENCE.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe PRODUITS PAUL BOCUSE sont présentés en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-01 relatif aux comptes consolidés, homologué par arrêté du 29 décembre 2020, dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes et dans le cadre de la continuité d'exploitation.

Aucune autre modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.2 Principes et méthodes de consolidation

La méthode de consolidation retenue est :

- L'intégration globale pour toutes les sociétés détenues au moins à 50% et celles dont la société détient le contrôle exclusif.
- L'intégration proportionnelle pour les sociétés dont les décisions sont prises de manière collégiale.
- La mise en équivalence lorsque l'entité consolidante détient une influence notable.

Toutes les transactions internes au groupe font l'objet d'un retraitement conduisant à en éliminer l'impact sur les états financiers du groupe.

2.3 Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre les coûts d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Cette évaluation est basée sur un bilan d'entrée, déterminée suivant les règles applicables au groupe.

La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

Si de nouvelles informations conduisent, avant la fin du premier exercice qui suit l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci doivent être modifiées et il en découle automatiquement une modification de la valeur brute et des amortissements cumulés de l'écart d'acquisition.

À la suite de l'application du règlement ANC 2015-07, la société a considéré que les écarts d'acquisition ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps. Au regard de cette analyse, les écarts d'acquisition, ne sont plus amortis en consolidation, à compter du 1er janvier 2016.

Conformément aux dispositions réglementaires, des tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les écarts d'acquisition par groupe d'actifs (Unités Génératrices de Trésorerie : UGT), lorsque l'analyse a mis en évidence leur fongibilité (suivi et gestion groupée des écarts d'acquisition).

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des UGT ainsi identifiées est comparée à la valeur d'usage déterminée à partir des flux nets de trésorerie actualisés même en absence d'indice de perte de valeur.

2.3.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
- Ecart d'acquisition	Aucune	0 ans
- Fonds de commerce	Aucune	0 ans
- Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
- Agencements sur construction	Linéaire	10 ans
- Agencements et installations générales	Linéaire	7 à 10 ans
- Agencements et installations techniques	Linéaire	5 ans
- Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

2.3.3 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sortie. Pour des raisons pratiques et sauf écart négatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure l'autre terme énoncé.

2.3.4 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.3.5 Prise en compte des impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés à la clôture de l'exercice et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Le taux utilisé pour l'établissement de ces comptes consolidés est de 25%.

Lorsque les déficits fiscaux reportables sont considérés comme récupérables dans un avenir proche, ils sont constatés dans les comptes consolidés à l'actif.

2.3.6 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Le groupe utilise la méthode préférentielle en matière d'indemnités de départ à la retraite.

L'engagement retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges sur les comptes consolidés.

Il est évalué à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective de la restauration traditionnelle, en fonction des hypothèses suivantes :

- augmentation annuelle des salaires selon un taux constant de 2%
- départ prévu à la retraite 64 ans
- taux d'actualisation de 1%

- taux de rotation de 10% pour le personnel

2.3.7 Charges et produits exceptionnels

Le groupe comptabilise en exceptionnel les opérations courantes à caractère exceptionnel ainsi que les événements extraordinaires.

III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est constitué de 15 sociétés (dont la société mère) et de 4 sous-groupes :

- Sas Produits Paul Bocuse, tête de groupe
- SCI Ouest Immobilier
- SCI Murs du Nord
- SCI Fleurs de Poncet
- SCI Fleurs de Villon
- SCI Fleurs des Brotteaux
- SCI Saône Immo
- SCI Fleurs des Docks
- Sas PB Conseil
- SCI Fleurs de Brignais
- SCI Albertville
- SCI Albigny
- SCI Chaponost
- Foodessence
- SCI Fleurs de Levant
- Sous-groupe POL Développement
- Sous-groupe Express Développement
- Sous-groupe BCM Invest
- Sous-groupe CG Développement

Le périmètre de consolidation du sous-groupe POL Développement est constitué de 10 sociétés :

- Sas POL Développement
- Sas Brasserie du Nord
- Sas Brasserie du Sud
- Sas Brasserie de l'Est
- Sas Brasserie de l'Ouest
- Sas Restaurant Fond Rose
- Sas Brasserie Lumière – Restaurant Marguerite

- Sas Nord Sud Production
- Sas Comptoir de l'Est
- Sas Brasserie des Lumières – Stade

Le périmètre de consolidation du sous-groupe Express Développement est constitué de 4 sociétés :

- Sas Express Développement
- Sarl Ouest Express Villefranche
- Sarl Ouest Express Confluence (absorbée au cours de l'exercice)
- Sarl Rendez-vous The Village

Le périmètre de consolidation du sous-groupe BCM Invest est constitué de 4 sociétés :

- Sas BCM Invest
- Sas IRMA
- Sas hôtel des Muses
- Fleurs des Muses

Le périmètre de consolidation du sous-groupe CG Développement est constitué de 4 sociétés :

- Sas CG Développement
- Sas C Gastronomie
- Sas C Gastronomie Limonest
- Sas C Gastronomie St Julien
- Sarl LG'B

<u>Liste des sociétés consolidées</u>	<u>n° Siret</u>	<u>Part Direct</u>	<u>Part Indirect</u>	<u>Total</u>	<u>Méthode</u>
SAS Produits Paul Bocuse 18 Avenue Félix Faure 69007 LYON	971 507 215				
Sous-groupe POL Développement 1 quai du Commerce 69009 LYON	808 575 849	52,44 %	5.1 %	57,54 %	IG
SAS PB Conseil	852 106 954	51 %		51 %	IG
Sous-groupe Express Développement	499 120 285	40 %	24,17 %	64,17 %	IG

Sous-groupe BCM Invest	883 222 465	43,33 %	5,75 %	49,08 %	IG
Sous-groupe CG Développement	882 095 839	32,43 %	9,33 %	41,76 %	IG
SCI Saône Immo	840 202 154	99,95 %		99,95 %	IG
SCI Ouest Immo	438 403 511	50 %		50 %	IG
SCI Eximmo	494 270 531	45 %		45 %	IG
SCI Fleurs de Poncet	830 137 774	42,5 %		42,5 %	IP
SCI Fleurs des Brotteaux	852 415 017	41 %		41 %	IP
SCI Fleurs de Villon	832 830 673	40 %		40 %	IG
SCI Fleurs des Docks	844 641 456	34,89 %		34,89 %	IP
SCI Fleurs de Brignais	884 418 955	24,26 %		24,26 %	MEE
SCI Murs du Nord	820 262 640	33,33 %		33,33 %	IP
SCI Fleurs d'Albertville	915 227 631	39%		39%	MEE
SCI Fleurs d'Albigny	913 912 093	38,5%		38,5%	MEE

Consolidation Produits Paul Bocuse

31/12/2022

SCI Fleurs de Chaponost	910 617 679	30%	20,98%	50,98%	IG
Foodessence Investissement	909 631 947	28%		28%	MEE
Fleurs de Levant	912 563 228	24,5%		24,5%	MEE

<u>Liste du sous-groupe POL Développement</u>	<u>n° Siret</u>	<u>Part Direct</u>	<u>Part Indirect</u>	<u>Total</u>	<u>Méthode</u>
SAS POL Développement 1 quai du Commerce 69009 LYON	808 575 849				
SAS Brasserie Le Nord 18 rue Neuve 69002 LYON	440 235 638	100 %		100 %	IG
SAS Brasserie Le Sud 11 place Antonin Poncet 69002 LYON	400 778 742	100 %		100 %	IG
SAS Brasserie L'Est 13 ter place Jules Ferry 69006 LYON	411 765 209	100 %		100 %	IG
SAS Brasserie L'Ouest 1 quai du commerce 69009 LYON	431 425 693	100 %		100 %	IG
SAS FOND ROSE 25 chemin de Fond Rose 69300 CALUIRE	530 531 987	100 %		100 %	IG

SAS Brasserie Lumière 1 Quai du commerce 69009 LYON	753 075 928	100 %		100 %	IG
SARL NORD SUD PRODUCTION 1 Quai du commerce 69009 LYON	790 590 590	100 %		100 %	IG
SAS COMPTOIR DE L'EST 1 Quai du commerce 69009 LYON	821 176 278	100 %		100 %	IG
SAS brasserie des Lumières 1 Quai du commerce 69009 LYON	822 028 411	100 %		100 %	IG

<u>Liste du sous-groupe Express Développement</u>	<u>n° Siret</u>	<u>Part Direct</u>	<u>Part Indirect</u>	<u>Total</u>	<u>Méthode</u>
SAS Express Développement	499 120 285				
SARL Ouest Express Villefranche	794 530 709	100 %		100 %	IG
SARL Ouest Express Confluence (*)	810 646 539	100 %		100 %	IG
SARL RENDEZ-VOUS THE VILLAGE	512 333 519	100 %		100 %	IG

(*) société absorbée au cours de l'exercice

<u>Liste du sous-groupe BCM Invest</u>	<u>n° Siret</u>	<u>Part Direct</u>	<u>Part Indirect</u>	<u>Total</u>	<u>Méthode</u>
SAS BCM Invest	883 222 465				
SAS Brasserie IRMA	350 601 829	96 %		96 %	IG
SAS Hôtel des Muses	401 109 145	96 %		96 %	IG
SAS Fleurs des Muses	883 881 146	100 %		100 %	IG

<u>Liste du sous-groupe CG Développement</u>	<u>n° Siret</u>	<u>Part Direct</u>	<u>Part Indirect</u>	<u>Total</u>	<u>Méthode</u>
SAS CG Développement Développement	882 095 839				
C Gastronomie	500 435 052	100 %		100 %	IG
C Gastronomie Limonest	834 016 230	100 %		100 %	IG
C Gastronomie ST Julien	802 974 808	100 %		100 %	IG
LG'B	533 659 017	60%		60%	IG

IV. DETAIL DES POSTES DU BILAN

4.1 Détail de l'écart d'acquisition

Le détail de l'écart d'acquisition est présenté dans le tableau ci-dessous (en k€).

Il est constitué de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres, du mali technique en provenance des opérations de transmission universelle de patrimoine, des frais d'acquisition des titres net d'impôts, de l'engagement retraite net d'impôts à l'ouverture de l'exercice.

Il est diminué de la neutralisation des amortissements dérogatoires.

Détail	TOTAL
Total écart d'acquisition du sous-groupe POL	24 032
Total écart d'acquisition du sous-groupe Express Développement	596
Total écart d'acquisition du sous-groupe BCM Invest	3 285
Total écart d'acquisition du sous-groupe CG Développement	4 786
Ecart d'acquisition 2019	- 1 792
Ecart d'acquisition entrée LG'B	212
Total écart d'acquisition	31 119
Amort des écarts d'acquisition pratiqué en 2015 chez POL	- 1 594
Total écart d'acquisition	29 525
Fonds Commerciaux	2 287
Total	31 812

Un écart d'acquisition a été constaté sur les acquisitions des SCI. Cet écart portant sur des constructions, il a été dissocié de l'écart ci-dessus. Il porte essentiellement sur les constructions de Ouest Immobilier. Il est amorti sur 20 ans.

	Brut clôture	Augment.	Diminut.	Brut clôture	Amortis. clôture	Dotation	Diminut.	Amortis. clôture	Net
Ouest Immo	2 193			2 193	329	110		439	1 754
Saone immo	1			1	0			0	1
Fleurs Villon	1			1	-			-	1
	2 195	-	-	2 195	329	110	-	439	1 756

4.2 Détail des immobilisations Incorporelles

BRUT	Ouverture	Acquisit.	Cession	Var. Périmètre	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition	33 202			212		33 414
Marques	0					0
Frais de développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	3 043	64	12			3 095
Fonds Commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	526	108	2			632
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. Incorp.	0					0
TOTAL	36 772	172	14	212	-	37 142
AMORTISSEMENTS	Ouverture	Dotation	Diminut.	Var. Périmètre	Virement	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 601	1				1 602
Frais de développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	264	30				294
Fonds Commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	30	17	2			45
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. Incorp.						
TOTAL	1 896	48	2	-	-	1 942
NET	34 876					35 200

4.3 Détail des immobilisations Corporelles

BRUT	Ouverture	Acquisit.	Diminutions	Variation de Péri-mètre	Virement	Clôture
Terrains	1 358	46		- 472		932
Constructions	27 612	638	145	- 3 399		24 706
Ecart d'Acquisition affecté						0
Installations techniques, matériel, outillage	7 910	549	188	- 472		7 799
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	7 504					7 504
Autres immobilisations corporelles	10 178	814	165	- 378		10 449
Immobilisations en cours	951	1 254	2	- 301		1 902
Avances et acomptes	10					10
	55 524	3 301	501	- 5 022	0	53 302
AMORTISSEMENTS	Ouverture	Dotation	Diminutions	Variation de Péri-mètre	Virement	Clôture
Terrains	0					0
Constructions	12 199	1 240	93	- 174		13 172
Ecart d'Acquisition affecté						0
Installations techniques, matériel, out.	5 477	592	124	- 35		5 910
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	522	297				819
Autres immobilisations corporelles	6 353	887	118	- 57		7 065
Immobilisations en cours	0					0
Avances et acomptes						
	24 551	3 017	335	- 266	0	26 967
	30 972					26 335

4.4 Détail des Immobilisations Financières

BRUT	Ouverture	Acquisition	Cession	Var. de Périètre	Clôture
Titres de participations	326	333	35	35	659
Actifs nets en cours de cession	0				0
Autres titres immobilisés	1				1
Prêts	1 890	2	65		1 827
Autres immobilisations financières	815	13	33		795
TOTAL GENERAL	3 032	348	133	35	3 282
DEPRECIATION					
	Ouverture	Dotation	Reprise		Clôture
Dépréciation Autres immobilisations financières					
NET	3 032	348	133	35	3 282

Les lignes de variation de périmètre sont liées notamment à la sortie des immobilisations de la SCI Brignais (en Intégration Globale en N-1).

4.5 Autres postes d'actif

Les autres postes d'actif n'appellent pas de commentaires significatifs.

Toutefois, les créances clients ont toutes une échéance à moins d'un an.

Les valeurs mobilières de placement sont détenues exclusivement par la société mère. Elles correspondent à des comptes à terme rémunérés.

4.6 Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Montant du groupe	Montant Part hors groupe	Montant Part total
CAPITAUX PROPRES 31/12/2021	17 058	14 474	31 532
Entrée de périmètre		91	91
Sortie de périmètre (changement de méthode)		-190	-190
Variation pourcentage de détention	-49	-44	-93
Variation de capital de l'entreprise consolidante			
Distributions de dividendes versés		-115	-115
Distributions de dividendes reçus			
RESULTAT 31/12/2022	1 859	1 113	2 971
Variations des écarts de conversion			
Incidence des réévaluations			
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle			
Changements de méthodes comptables			
Variations subventions d'investissement	-22	12	-10
CAPITAUX PROPRES 31/12/2022	18 846	15 341	34 187

Capital social

en euros	Nombre d'actions	Valeur nominale
Début d'exercice	2 500	16 €
Entrée de périmètre		
Capital social de constitution		
Augmentation de capital		

Fin d'exercice	2 500	16 €
-----------------------	--------------	-------------

4.7 Provisions inscrites au bilan

en K€	31/12/2021	dotations	reprises	MEE	31/12/2022
Provision pour litiges sociaux	314		28		286
Provision pour retraite	252	72	65		259
Part Négative MEE				154	154
Total Provisions pour risques et charges	566	72	93	154	699

Les provisions pour risques sont constituées par la comptabilisation :

- des indemnités de retraite dans les comptes consolidés
- des litiges prud'homaux dans les comptes sociaux.

4.8 Détail des créances par échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 623	0	2 622	1
Créances rattachées à des participations	0	0		
Autres titres immobilisés	1			1
Prêts	1 826		1 826	
Autres immobilisations financières	796		796	
CLIENTS	8 676	8 676	0	0
Créances clients et comptes rattachés (*)	8 676	8 676		
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	6 198	6 198	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	132	132		
Créances fiscales	1 829	1 829		
Actifs d'impôts différés	176	176		
Créances sociales	40	40		
Autres créances	3 709	3 709		
Capital souscrit, appelé et non versé				
Charges constatées d'avance	312	312		
TOTAL GENERAL	17 497	14 874	2 622	1

(*) Montant brut. Dépréciation de 103K€

4.9 Détail des dettes par échéances

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,- 5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES	31 972	6 166	16 819	8 987
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 379	5 620	14 981	4 778
Emprunts en crédit-bail	6 290	487	1 838	3 965
Concours bancaires courants	59	59		
Autres dettes financières	244			244
FOURNISSEURS	10 426	10 426	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 794	9 794		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	340	340		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	292	292		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	19 622	19 622	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 848	4 848		
Impôts différés passifs	115	115		
Autres dettes	14 597	14 597		
Produits Constatés d'Avance	62	62		
TOTAL GENERAL	62 020	36 214	16 819	8 987

V. DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

5.1 Chiffre d'affaires consolidés

Le chiffre d'affaires réalisé pour l'année 2022 est de 58 680 k€. Il n'y a pas d'activité à l'étranger.

5.2 Charges de personnel

Nature	31/12/22 (en k€)
Rémunération du personnel	15 894

Charges sociales	4 946
Total	20 840

5.3 Résultat exceptionnel

Nature	2022 (en k€)
Quote part des subventions d'investissement	10
Cession d'actif immobilisé	914
VNC des immos cédées	-252
Produits/charges exceptionnels sur opérations de gestion	200
Reprise prov risques et charges	65
Dotations exceptionnelles	-42
Résultat exceptionnel	895

5.4 Impôts sur les bénéfices

Détail de la charge d'impôt en k€

Nature	2022
Impôt exigible	735
Impôts différés	27
Total	762

VI. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Engagements hors bilan

Nantissement des titres de participations des filiales au titre de garantie des dettes financières.

6.2 Intégration Fiscale

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement :

- POL Développement (tête de groupe)
- Brasserie de l'Ouest
- Brasserie Lumière - restaurant Marguerite
- Fond Rose
- Comptoir de l'Est
- Brasserie des Lumières - Stade

- Express Développement (tête de groupe)
- Ouest Express Villefranche
- Ouest Express Confluence
- Rendez-vous The Village

6.3 Tableau de Flux de Trésorerie

Rubriques en K€	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	3 070
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non	0
Résultat des sociétés mise en équivalence	-98
Amortissements et provisions (1)	3 034
Variation des impôts différés	27
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-666
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 367
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 941
Stocks	-156
Créances	-6 191
Dettes	4 406
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 426
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0
Acquisition d'immobilisations	-3 841
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	962
Variation dettes sur immobilisations	0
Incidence des variations de périmètres (2)	-37
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 916
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-115
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	
Dividendes en intragroupe	
Dont dividendes versés en intragroupe	
Dont dividendes reçus en intragroupe	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	
Emissions d'emprunts	2 687
Remboursements d'emprunts	-5 389
Frais Financiers	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 817
Incidence des variations de cours des devises	0
Variations de trésorerie (A)	-2 307
Trésorerie d'ouverture (B)	18 118
Trésorerie de clôture (C)	15 811
Ecart (A - (C - B)	0

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Variation de périmètre : Valeur de vente des titres - Trésorerie sortie

	Brignais	Total
Prix de cession /	35	35
Trésorerie sortie	-72 -	72
Variation de Périmètre	-	37

LES PRODUITS PAUL BOCUSE

Siège social : 18 Avenue Felix Faure – 69007 LYON
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
971 507 215 RCS LYON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

LES PRODUITS PAUL BOCUSE

Siège social : 18 Avenue Felix Faure – 69007 LYON
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
971 507 215 RCS LYON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **LES PRODUITS PAUL BOCUSE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note «Traitement des écarts d'acquisition » de l'annexe expose les principes de comptabilisation, ainsi que les règles et méthodes d'évaluation des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à apprécier le montant net des écarts d'acquisition, s'élevant à 31.8 millions d'euros au 31 décembre 2022 en examinant les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, le caractère raisonnable des paramètres utilisés ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▾ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- ▾ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

En raison de l'obtention tardive de certains documents, nous n'avons pas pu émettre notre rapport dans le délai statutaire de 15 jours avant l'assemblée.

Fait à Tassin la Demi-Lune et Lyon, le 27 juin 2023

ARTHAUD & ASSOCIÉS AUDIT

Olivier ARTHAUD

@COM AUDIGEST

Raphaël VAISON DE FONTAUBE